

École du Puy de Nelle
Champniers
Rue des Colverts, 16430 Champniers
Tel : 05 45 69 93 61
Messagerie : ce.0160274L@ac-poitiers,fr

Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 11 mars 2016

Présents :

Municipalité : Mme Averlan

Parents délégués : Mmes Sirokos, Brehier, Boschetto, Bussard, Decelle, Jallageas.

Équipe enseignante : Mr Frinaud, directeur, Mmes Lacroix, Rolland, Morisset, Vigier, Brunet, Raynaud. Mr Cocula, Mme Videau maîtresse E RASED.

Excusés : **DDEN :** Mme Midy, parents délégués : Mme Ollivier, Mme Moulin

Début de la séance : 18h00

Ordre du jour :

Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) :

- Pourquoi faire ? Il y a l'exercice d'évacuation (incendie, incident au niveau de l'école) et la mise en sureté : incident hors de l'école : tempête, camion qui libère du gaz, danger extérieur...)
- Il doit être présenté en conseil d'école.
- Présentation du classeur (2002, qui va être réactualisé) : plan de l'école, coupure gaz, électricité, eau...Lieux de confinement, PC de crise, dispositif d'alerte, liste des secouristes, prises en charge particulières, répartition des missions des personnels, annuaire téléphonique, radios à écouter en cas d'urgence.
- Exercice de mise en sureté réalisé le 14 décembre dernier en présence de Mr Le Moel, adjoint au maire de Champniers. Principal problème : Le signal d'alerte n'a pas été entendu par toutes les classes. L'alarme incendie de l'école a-t-elle une autre sonnerie utilisable ? A vérifier.

Projets de l'année

- **Site Internet de l'école :** présentation du site et de ses fonctionnalités. C'est un espace sécurisé (par un mot de passe individuel) que les élèves peuvent investir et qui n'est donc pas à sens unique de l'école vers la famille mais aussi de la famille ou de l'élève vers l'école avec possibilité de proposer des articles.
- **Classe verte :** Les CM2 partiront finalement du 8 au 14 juin à Saint Lary. Il reste une incertitude sur 2 élèves. La municipalité finance le 1/3 du séjour, le Conseil Départemental un autre 1/3 et les familles le reliquat (182 €). Une réunion d'informations a été organisée le 9 février à l'école.

La préparation du séjour se fera avec les élèves : travaux sur carte, calculs du budget, découverte du site Internet du centre...

École du Puy de Nelle

Champniers

Rue des Colverts, 16430 Champniers

Tel : 05 45 69 93 61

Messagerie : ce.0160274L@ac-poitiers,fr

Le site de l'école sera un outil de communication privilégié durant le séjour. Plusieurs tablettes ont été fournies à l'école par la Communauté de Communes, et ce sera une occasion de les utiliser.

- **Sorties USEP** : plusieurs rencontres sportives ont été réalisées : orientation cycle 2, sports innovants cycle 3 (tchouk ball, king ball...), la course longue est prévue le 18 mars (cycle 3), des jeux d'adresse pour le cycle 2 se dérouleront au gymnase de Champniers les 21 et 22 mars, l'orientation en cycle 3 aura lieu dans La Braconne début avril, des rencontres multi-activités pour les cycles 2 et 3 seront organisés à Champniers les 30 juin et 1er juillet.
- **Lire et faire lire** : le projet continue avec les enfants de cycle 3. Il y a beaucoup de bénévoles, peut-être l'année prochaine ce projet s'étendra-t-il à l'école maternelle.
- **Les délégués des classes** ont visité les cuisines et ont rencontré le Chef pour découvrir le travail de chacun. Ils entament à présent un travail sur la charte de la laïcité à l'école, la République et ses valeurs.
- **Fête de la musique** : Elle se déroulera le 21 juin à Champniers. Plusieurs classes de l'école constituent une chorale qui présentera quelques chants dans l'église de 18h00 à 19h00. L'organisation est vue avec Monsieur Guillon et beaucoup de choses seront prises en charge par la commune mais l'APE pourrait monter une buvette sur la place de l'église car une telle offre n'existe pas avant 21h00 à cet endroit.

Fête de l'école

- Elle aura lieu le 20 mai. Le thème en est « histoires de... ».
- Pour les classes de CP, CE1, CE2 : dans l'enceinte de l'école.
- Pour les quatre autres classes, un projet a été engagé avec le groupe de danses traditionnelles Les Rabalbots. Ils interviennent depuis le 29 février une fois par semaine avec deux classes à chaque fois. Deux danses sont prévues pour chaque classe. Une présentation d'instruments pour toutes les classes est programmée.
Financement des interventions : Mairie de Champniers. Merci pour son soutien.
- Une présentation des danses avec le groupe est prévue deux fois le 20 mai aux prés de l'or à 18h 30 et à 19 h 30.
- La fête se terminera par un bal traditionnel pour tous : enfants et adultes toujours aux prés de l'or. C'est le comité des fêtes qui financera le bal (merci à lui).
- Matériel réservé : deux tivolis, 250 chaises, 30 tables. Il reste à s'organiser pour le montage des tivolis : une demande a été faite auprès de la mairie pour que les agents interviennent. Mme Averlan fait savoir que la demande est acceptée et que les tivolis seront montés par la municipalité étant donné que la manifestation est mise sur pied par l'école. Le Conseil d'école remercie la municipalité.
- Organisation : il faudra faire une demande d'arrêté municipal pour fermer la route et transmettre un mot aux parents pour organiser la « restauration ».

École du Puy de Nelle
Champniers
Rue des Colverts, 16430 Champniers
Tel : 05 45 69 93 61
Messagerie : ce.0160274L@ac-poitiers.fr

Questions diverses

1 – Emploi service civique : Marine Brothier est en service civique depuis le 1er décembre 2015 à l'école et ce jusqu'au 30 juin 2016. Elle procure une aide administrative (dossiers de l'école, courrier, réception au téléphone...), travaille en collaboration avec les enseignants dans les classes (informatique : gestion du matériel, aide d'un groupe), collabore avec Mme Salmeron sur la gestion du fond et l'accueil des groupes d'élèves à la bibliothèque, accompagne les classes lors des sorties scolaires...

2 - Avez vous reçu et installé le matériel informatique attendu en début d'année. Toutes les classes ont-elles la possibilité de travailler avec ces outils ?

Le VPI a bien été installé mais l'ordinateur portable fourni en même temps a été volé. 2 visualiseurs, 3 tablettes, des claviers sans fil (fournis par la Communauté de Communes) ont été livrés cette semaine.

Trois formations ont été réalisées à l'école : sur le site Internet et le serveur de l'école.

Une formation supplémentaire sur deux mercredis organisée par la Communauté de Communes a été suivie par trois enseignants au CDDP.

Les netbooks circulent (avec l'aide de Marine en service civique) mais il reste des problèmes de Wi Fi dans la classe de CE2 notamment. Il serait intéressant de faire établir un « état des lieux » pour savoir si une solution est possible ou non. Madame Averlan va le demander.

3 - Nous avons eu une remarque de parents concernant les TAP et le nombre de places qui semblerait un peu juste en ce qui concerne les élèves de Puy de Nelle. Madame Averlan peut-elle nous faire un petit retour de la réunion concernant ce sujet ? En effet nous (les représentantes de l'APE) n'avions pas pu être présentes et nous souhaiterions tout de même répondre à ces parents. Merci de votre compréhension.

Le sujet n'a pas été traité à l'époque car il n'y avait pas eu de remarques à ce moment-là. La diversité et le nombre de TAP avaient au contraire été loués. Mme Averlan a interrogé Maryline Létang, Le nombre d'enfants par activité ne peut pas être augmenté pour des raisons de sécurité et d'efficacité. Si des enfants sont en demande d'activité et ne peuvent en avoir, il faudra aviser.

Pour certains élèves comme les CP, il n'y a pas beaucoup d'activités diversifiées, fait remarquer une déléguée. Le conseil d'école ne peut résoudre le problème, Mme Averlan invite les représentants de l'APE à participer à ces réunions qui seules sont à même de régler ces problèmes. La prochaine aura lieu le 31 mars.

4 - Y a t il un aménagement prévu pour le nouveau parking à côté de l'école ?

Une étude est en cours via le Syndicat Mixte de l'Angoumois pour l'aménagement de cet espace. Suite à cette étude, la municipalité pourra ou non l'aménager. Mais il y a la possibilité que cet espace ne puisse pas être transformé en parking...

5 - Serait il possible de revoir l'interdiction de stationner sur le parking des enseignants. en effet, entre 7h45 et 8h15, c'est la valse des voitures en ce qui concerne le centre de loisirs. L'accès au parking des enseignants serait réellement pratique pour nous parents, tout en sachant que nous ne faisons que lâcher nos enfants ou juste les accompagner. Nous n'en n'avons en tout et pour tout que pour 5 min. Les enseignants pourraient ils se montrer tolérants envers cette situation et en effet continuer à interdire ce parking à partir de 8h15, heure à laquelle, il se remplit plus par les employés de l'école.

Remarques :

École du Puy de Nelle

Champniers

Rue des Colverts, 16430 Champniers

Tel : 05 45 69 93 61

Messagerie : ce.0160274L@ac-poitiers.fr

- Ce n'est pas que le parking des enseignants : les employés de la mairie, du centre de loisirs, le personnel qui entretient l'école l'utilisent également.
- Ce n'est pas une question de tolérance, mais de nécessité, de règles de vie, de discipline collective.
- Il y a toujours des places qui restent sur l'autre parking.
- Mme Averlan explique qu'avant la création de ce parking les parents étaient très inquiets quant à la sécurité des enfants. Il avait donc été demandé un parking plus sécurisé, d'où l'élaboration de deux parkings distincts. Le parking a été refait et aménagé avec pose des portillons pour justement limiter l'accès à ce parking au seul personnel des écoles.

Le conseil d'école discute pour trouver une solution : le portillon du bas pourrait-il être ouvert pour que les parents puissent l'utiliser et donc se garer en bas ? Mme Averlan transmettra la demande.

6 - Nous voulons juste stipuler que, malgré les travaux réalisés, la route qui amène au centre de loisirs reste bien dangereuse.

L'ouverture du portillon du bas résoudrait en partie ce problème.

7 - Nous trouverions intéressant qu'une action soit menée à l'école autour d'une sensibilisation piéton automobile, avec peut être une intervention du policier municipal, un travail autour du code de la route de la civilité...

L'action fait partie des programmes, elle est menée. Pour les CM2, des séances de Prévention Routière à VTT et un travail spécifique menant à l'obtention de l'APER (attestation de première éducation à la route) sera effectué. Les parents délégués s'interrogent sur la possibilité de « sensibiliser » les parents via les enfants car de nombreuses incivilités sont remarquées : les véhicules ne laissent pas la priorité aux élèves revenant de sport, les parents ne marchent pas forcément sur les trottoirs...

8 - Le Conseil d'École discute des vols qui ont eu lieu et Mme Averlan fait savoir qu'une alarme sera installée dans l'école.

La séance est levée à 20h00

La Secrétaire : Virginie Raynaud

Le Président de séance : Michel Frinaud



Ecole Puy de Nelle
243 rue des Colverts
16430 CHAMPNIERS
Tél: 05.45.69.93.61
email : ce.0160274L@ac-poitiers.fr